

Manifestation du 4 octobre

Pas de chance pour la Dynamique monseigneur Kpodzro

La Dynamique monseigneur Kpodzro a programmé une manifestation publique pour le dimanche 4 octobre prochain à Baguida. Mais, le regroupement n'a pas de chance. La manifestation ne pourra pas tenir, puisque le contexte de ...



INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de Madame FENOU Akouvi Pauline

« Je me rappelle que c'est grâce au soutien du FNFI...j'ai commencé depuis quelques années mon AGR »

Pour le compte de ce dernier numéro de la semaine de votre rubrique "Echos des ...

PAGE 2

ACTUALITE



Covid-19 au Togo

«Pour la levée des restrictions, chaque secteur doit s'organiser», explique le colonel Djibril Mohaman

Le Togo devra à un moment donné lever les restrictions qui pèsent toujours sur certains secteurs d'activités de notre pays à cause de la menace du coronavirus. Mais avant cela,

PAGE 11

Journée mondiale contre la rage 2020

Des organisations mutualisent leurs efforts pour éradiquer le mal d'ici 2030

PAGE 10



Nouveau gouvernement

Voici la liste complète de l'équipe gouvernementale formée par Victoire Tomégah-Dogbé

Le nouveau gouvernement formé après l'élection présidentielle de février 2020 est connu depuis hier jeudi 1er octobre 2020. Dans la nouvelle équipe de 27 ministres, l'on note 14 nouveaux visages dont celui d'un porte-parole du gouvernement, poste longtemps resté non occupé ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Tourisme au Togo / Quelles mesures pour sauver le secteur ?

Négativement impacté par la pandémie du coronavirus, le secteur du tourisme togolais semble perdre de la vitesse. Face aux cris de détresse des professionnels du tourisme, les autorités de ce secteur ont opté pour le tourisme domestique et de proximité. Le Togo, selon un article publié par notre confrère Togo first il y a quelques mois, s'est lancé depuis quelques années, dans un programme de relance de son secteur touristique. Avec en toile de fond la réhabilitation des infrastructures hôtelières et la viabilisation des sites touristiques. L'objectif étant de redonner à ce secteur sa gloire d'antan. Pour atteindre cet objectif inscrit dans le Plan national de développement, (PND 2018-2022), le ministère de tutelle envisage de réaliser des travaux de réhabilitation des grands hôtels du pays et de la cascade de Womé. Toutes ces initiatives devraient concourir à la planification du développement d'une économie locale au profit des communautés abritant les sites et infrastructures touristiques et partant, à la croissance de l'économie nationale. Cependant, avec l'avènement de la crise sanitaire qui a entraîné une grande perte et une chute de chiffre d'affaires dans ce secteur, le tourisme semble se noyer complètement. Dans une interview accordée au ministre de ...

PAGE 3

Energie

La centrale Kekeli Efficient Power a réceptionné une turbine à gaz

La société Siemens Energy a livré une turbine à gaz à la centrale Kekeli Efficient Power, a-t-on appris de nos confrères de Togofirst. L'information a été annoncée par la société Siemens Energy dans un communiqué qui date du 30 septembre.



PAGE 5



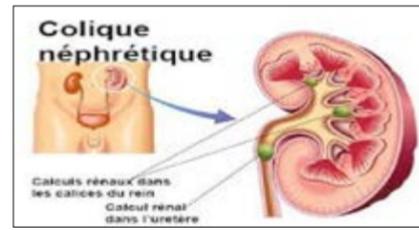
SOMMAIRE

Musique/ Sidiki Diabaté
L'affaire « Mamacita » au gré des humeurs des internautes



P 6

Colique néphrétique
Un blocage qui risque à long terme d'abîmer le rein



P 10

Lutte contre le paludisme au Togo
Le comité local de la Kéran travaille sur la campagne 2020 de distribution des moustiquaires



P 11

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de Madame FENOU Akouvi Pauline

« Je me rappelle que c'est grâce au soutien du FNFI...j'ai commencé depuis quelques années mon AGR »

Pour le compte de ce dernier numéro de la semaine de votre rubrique "Échos des bénéficiaires des produits FNFI", c'est Atakpamé dans la région des plateaux qui est mise sous les feux de la rampe pour partager les témoignages de Madame FENOU Akouvi Pauline. Cette cinquantenaire après avoir obtenu successivement les 4 cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) est aujourd'hui bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial (PAS APSEF) d'un montant de 100.000 FCFA. Découvrons comment notre heureuse bénéficiaire met à profit le crédit qu'elle a reçu auprès de COOPEC ILEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux...

C'est aux abords du grand marché de la ville aux sept collines que notre interlocutrice, dame Akouvi Pauline est installée depuis de nombreuses années pour exercer une activité génératrice de revenus.

« Je me rappelle que c'est grâce au soutien du FNFI, notamment son produit générique APSEF que j'ai commencé depuis quelques années mon AGR. A l'époque, je vendais des petites racines traditionnelles médicinales et quelques bricoles. Ce début d'activité m'a permis de regagner confiance en moi car elle me permettait de dégager des revenus et de renforcer par conséquent mes revenus journaliers.»

Comme des milliers d'autres bénéficiaires

répartis sur l'ensemble du territoire, Akouvi a su mettre à contribution tous les premiers crédits reçus, et aujourd'hui, elle peut non seulement mesurer l'impact de ses différents crédits sur son quotidien, mais également les nombreuses opportunités actuelles.

" Après avoir bouclé tous mes crédits APSEF, et vu que j'avais l'intention de consolider mes activités, mon agent de crédit a porté à mon attention la possibilité pour moi si j'en éprouve le besoin et si j'en formule la demande d'obtenir un Produit d'Accompagnement Spécial sensé me permettre de passer à échelle mon activité. Je suis allé de ce pas davantage aux nouvelles et j'ai réuni toutes les conditions requises.



Madame FENOU Akouvi Pauline

Aujourd'hui, j'ai donc obtenu le PAS APSEF d'un montant de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir renforcer mon activité avec la vente de plateaux d'œufs, de biscuits, d'épices... Bref comme vous le voyez,

c'est une véritable mini entreprise que je suis parvenu à mettre en place grâce à ma persévérance et à mon sens du travail bien fait. Aujourd'hui, je ne peux que remercier le FNFI et ses différents

partenaires pour cette capacité nouvelle dont nous bénéficions pour pouvoir prendre nos destins en mains à travers les revenus que nous dégagons quotidiennement."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... la Culture et du Tourisme et les Loisirs Kossivi Egbetonyo, sur new Word info, publié 10 mais 2020, il déclare que « les entreprises de tourisme que sont les hôtels, les agents de voyages, les restaurants, ont eu un coup, un grand coup de cette pandémie là et sur toute l'étendue du territoire. En 2019 les hôtels ont fait 54 milliards de chiffres d'affaires, en 2020, ce chiffre est descendu à 13,5 milliards au cours du premier trimestre, ce qui représente une énorme perte ». Suite à cette perte dont

a fait cas le ministre, l'industrie hôtelière est sinistrée. Le taux de remplissage est quasi nul. A cette situation, les professionnels du tourisme ne cessent de demander du secours pour leur cause. « Notre secteur est totalement asphyxié. Il faut venir à notre secours, sinon il disparaîtra », a déclaré lundi, Rémy Moèvi, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT). Comme solution à cette situation, le secteur touristique togolais pourrait s'en remettre

au tourisme domestique et de proximité pour rebondir en attendant des jours meilleurs. Des chantiers ouverts depuis quelques mois, cadrent ainsi avec cette ambition déclinée par le ministre Kossivi Egbetonyo, lors de la journée mondiale du tourisme. Il s'agit entre autres des travaux d'aménagement de la cascade de Womé et de haut fourneaux de Nangbani, ou ceux destinés à accélérer l'exploitation de nouveaux sites dans plusieurs préfectures. L'objectif pour le gouvernement est de

faire émerger ce concept touristique qui permettra aux populations locales de mieux soutenir la filière.

Coup de main aux professionnels
Actuellement, un programme est mis sur pied pour faciliter une reprise rapide des activités. Le gouvernement a pris des mesures pour soulager les entreprises touristiques, la plupart ayant dû fermer. On note ainsi la remise de 100% de majorations de retard sur le paiement des arriérés de cotisation sociales à la CNSS, la suspension de l'application

des pénalités de retard pour les impôts, la réduction de la TVA de 18 à 10% sur le chiffre d'affaires pour les entreprises. Par ailleurs, une enquête est actuellement en cours, afin d'avoir une vue claire de l'impact de la pandémie du coronavirus sur toutes les activités touristiques au Togo. Enfin, le secteur pourra se doter bientôt d'un nouveau cadre réglementaire et d'un nouveau portail digital de promotion du tourisme national.

Christine Posso (Stagiaire)

Nouveau gouvernement

Voici la liste complète de l'équipe gouvernementale formée par Victoire Tomégah-Dogbé

Le nouveau gouvernement formé après l'élection présidentielle de février 2020 est connu depuis hier jeudi 1er octobre 2020. Dans la nouvelle équipe de 27 ministres, l'on note 14 nouveaux visages dont celui d'un porte-parole du gouvernement, poste longtemps resté non occupé dans les anciens gouvernements.



Composition complète du gouvernement

Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation: **Mme Adjovi Lonlongno Apedo, épouse Anakoma**
Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires: **Payadowa Boukpepsi, ministre d'Etat.**
Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'étranger: **Professeur Robert Dussey**
Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural: **Antoine Lekpa Gbegbeni**
Ministre des armées: **Mme Essozimna Marguerite Gnakadé**
Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale: **Kodjo Adedze**
Ministre de la communication, des médias, porte-parole du gouvernement: **Prof Akoda Eyewadan**
Ministre de la culture et du tourisme: **Kossi Lamadokou**
Ministre du désenclavement et des pistes rurales: **Bouraima Kanfitine Tchede Issa**
Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes: **Mme Myriam de Souza-D'Almeida**
Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement: **Christian Trimua**

Ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise: **Bolidja Tiem**
Ministre de l'économie et des finances: **Sani Yaya**
Ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière: **Edem Kokou Tengue**
Ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale: **Cina Lawson**
Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat: **Prof Komla Dodzi Kokoroko**
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche: **Prof Ihou Wateba**
Ministre de l'environnement et des ressources forestières: **Katari Foli-Bazi**
Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social: **Gilbert Bawara**
Garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation: **Pius Agbetomey**
Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins: **Prof Moustafa Mijiyawa**
Ministre de la sécurité et de la protection civile: **Général Damehame Yark**
Ministre des sports et des loisirs: **Médecin-Commandant Kama Lidi Kedjaka Bessi**
Ministre des transports routiers, ferroviaire et aérien: **Affoh Atcha-Dedji**
Ministre des travaux publics: **Zouréhatou Tcha-Kondo, épouse Kassa-Traoré**
Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière: **Koffi Tsolenyanou**
Ministre délégué auprès du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, chargé du développement des territoires: **Essomanam Edjeba**
Ministre délégué auprès du ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat: **Eke Odin**
Ministre délégué auprès du ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, chargé de l'accès universel aux soins: **Mamessilé Akla Agba Assih**
Ministre Secrétaire général du Gouvernement: **Kanka-Malik Natchaba**

Au titre de la Présidence de la République

Ministre, Secrétaire général de la Présidence: **Sandra Ablamba Johnson**
Ministre chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel: **Mazamesso Assih**
Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de l'énergie et des mines: **Mme Mawougno Aziablé**
Le ministère du plan et de la coopération est rattaché à la Présidence de la République

Manifestation du 4 octobre

Pas de chance pour la Dynamique monseigneur Kpodzro

La Dynamique monseigneur Kpodzro a programmé une manifestation publique pour le dimanche 4 octobre prochain à Baguida. Mais, le regroupement n'a pas de chance. La manifestation ne pourra pas tenir, puisque le contexte de la pandémie du coronavirus ne favorise pas les activités de masse. Les autorités en charge de la sécurité appellent au sens de responsabilité des membres de la Dynamique Kpodzro.

Lors d'une récente sortie, les membres de la Dynamique Kpodzro ont exprimé leur sentiment selon lequel les activités dans leur ensemble, et celles politiques en particulier ne peuvent plus rester encore longtemps boquées. Pour eux, si l'on doit vivre avec le virus, il est temps que l'on lève les restrictions permettant les rassemblements.

« Nous sommes des partis

politiques et nous devons mener des activités. Nous sommes obligés de vivre avec la Covid-19. Cela peut encore durer. A cause de cette maladie, on va nous empêcher de faire un meeting en tant que formation politique ? Si on le fait, c'est de la provocation », a déclaré le 27 septembre dernier Fulbert Attisso, un des premiers dirigeants du regroupement. Mais, est-il judicieux pour

une organisation de vouloir organiser une manifestation avec un grand public en ce moment ? Les risques sont bien réels. Il va falloir que les partis politiques cherchent d'autres moyens d'atteindre leurs militants. La Covid-19 aura des impacts inévitablement durables sur toutes les activités. Pour que l'on renoue avec de grands rassemblements, cela prendra du temps. Certains

le font ailleurs, mais avec les conséquences qui peuvent en découler.

Être pressé aujourd'hui de retourner à une certaine normalité, c'est risquer de voir cette crise durer plus qu'elle ne devrait avec l'enlisement des restrictions. Autant choisir le sacrifice pendant un temps pour plus de liberté dans quelques mois. Les partis politiques et regroupements ont aussi leurs raisons. Pour exister, il leur faut tenir des rencontres régulières avec leurs militants. Mais à quel prix ? Puisque, dans le cadre de ces manifestations, il sera difficile de faire respecter les mesures barrières, dont

l'incontournable distanciation physique.

Ils doivent compter avec les autorités en charge de la sécurité qui ne lésinent pas sur les moyens pour faire respecter les mesures édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. En tout cas, ceux-ci ne comptent pas donner la possibilité à cette manifestation de se tenir.

« Il n'y aura pas de meeting. Nous sommes en période d'état d'urgence sanitaire. Si les organisateurs étaient eux-mêmes responsables, ils ne programmeraient pas une telle activité », ont-ils indiqué il y a quelques jours.

Edem D.



Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR

Créateurs de mode/ cours en ligne ouvert et massif (Clom_Mooc)

Une stratégie de communication en français pour les créateurs

Un cours en ligne sera proposé dans les prochains jours aux créateurs de mode. Axé sur le français professionnel pour une stratégie de communication innovante, ce cours en ligne ouvert et massif (Clom) entend contribuer à mettre en avant la productivité, l'innovation et la créativité francophone. Les inscriptions à la première session dudit cours en ligne sont ouvertes jusqu'au vendredi 13 novembre 2020.

Initié par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce cours en ligne ouvert et massif (Clom ou Mooc) dédié à l'endroit des créateurs de mode de la francophonie sud s'inscrit dans la perspective de la maîtrise de compétences langagières ciblées en français, et l'adaptation aux outils et à la communication numériques.

D'avril 2017 à septembre 2019, l'OIF a élaboré et mis en œuvre une formation en présentiel à destination des créateurs de mode sénégalais. L'objectif de ce travail était de favoriser la productivité et l'innovation ainsi qu'une meilleure intégration de ces acteurs au marché du travail. Issue d'une collaboration avec des partenaires associatifs, des

enseignants de français et des enseignants professionnels, des entrepreneurs locaux ainsi que des universitaires francophones spécialisés en français professionnel, cette formation en présentiel de 48h, composée de quatre (4) modules, permet de travailler en français et donne les bases de ce qui fait une communication contemporaine réussie : l'utilisation des réseaux sociaux et des médias.

Suite à l'évaluation à succès du projet pilote auprès de 22 créateurs de mode de Dakar et sa région (de septembre 2017 à mai 2018), l'OIF compte faire encore plus. Justement, l'organisation actuelle de ce Clom pour les créateurs (et « futurs » créateurs) de mode francophones se justifie

sur la base pédagogique testée en présentiel.

Le public cible est notamment constitué des créateurs (professionnels en activité) et futurs créateurs de mode des pays francophones du Sud. Précisément, le mot « créateurs » regroupe les professionnels suivants : couturiers, stylistes, modélistes dont le niveau linguistique requis est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

A travers cette initiative, l'OIF veut que les jeunes créateurs abordent l'usage de la langue sous l'angle de logiques et de cultures professionnelles qui leur sont propres et acquièrent des compétences de communication indispensables à leur réussite. En



L'affiche du Clom des créateurs de mode

outre, cette formation en ligne des créateurs de mode s'étendra sur une période de treize (13) semaines.

Présente sur les cinq continents, l'Organisation internationale de la Francophonie met en œuvre la coopération multilatérale francophone au service de ses quatre-vingt-huit (88) États et gouvernements qui ont en partage la langue française.

Elle mène des actions dans les

domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Nadia E.

Musique/ Sidiki Diabaté

L'affaire « Mamacita » au gré des humeurs des internautes

C'est dans l'ordre naturel des choses d'être plus exigeant envers une célébrité qu'un « vulgaire » anonyme. La popularité a donc un prix ! Avec la « génération 2.0 », l'information va vite, elle est très rapide, à l'instar d'un « Usain Bolt » sur une piste. Il est donc naturel que le monde entier soit au courant de l'affaire « Mamacita » qui fait la une sur la toile. Cependant, l'éminente interrogation est de savoir à quoi rime concrètement l'affaire « Mamacita ».

Depuis le 21 septembre dernier, le célèbre prince de la kora Sidiki Diabaté est en garde à vue et sous le coup d'une enquête pour viol, coups et blessures sur la personne de Mariam Sow aka « Mamacita ». Et si on faisait un petit retour sur les faits ? Alors, en couple avec l'artiste depuis ses 17 ans (elle en a 23 aujourd'hui), la jeune femme guinéenne « Mamacita » était régulièrement frappée par la star malienne. « Coups de poing, ceinture, cravache, toutes sortes de matériels étaient les bienvenus », écrit afrik.com. Mademoiselle Sow dit avoir trouvé refuge chez une amie, profitant d'un moment d'inattention des gardes du corps de l'artiste chargé de sa surveillance. Il faut bien croire que l'affaire « Mamacita » est une version 1.0 (moins avancée) de l'affaire « Natascha Kampusch ».

Toujours selon Mariam Sow, c'est cette amie en question qui va ensuite être son « messie » en publiant sur Instagram des photos de son corps couvert de bleus et de blessures, le tuméfié. Tenez-vous bien, des images qui datent de l'année dernière.

L'affaire « Mamacita » semble être une affaire aux événements « antédats ». Cependant qu'a-t-il de mal ? D'un point de vue juridique un délit reste tel une fois que la victime décide de s'exprimer ou de déposer une plainte. Comme quoi « Durum est lex, non est lex » (Dure est la loi, c'est la loi). Avant même de

comparaître devant la cour de justice, la star malienne Sidiki Diabaté a vu de nombreuses portes se fermer, à commencer par sa maison de disque Universal Music Africa qui a suspendu son contrat.

Des responsabilités partagées ?

Au nom du féminisme et de la sororité, un dossier impliquant les violences conjugales, le viol ou sinon les violences sur toutes les formes à l'égard d'une femme est l'affaire de toutes sur la toile. Rien de plus. Pendant que certaines voix féministes apportent leur soutien au chanteur malien, d'autres sont intransigeantes avec le Malien. En effet, l'affaire « Mamacita » implique d'une part la justice et d'autre part la communauté sur la toile (influenceurs, féministes, blogueurs, etc.). Précisément, il y a l'affaire « Mamacita Vs Sidiki Diabaté » et les à-côtés de ladite affaire qui implique l'influenceuse ivoirienne Yvidero et ses fans ou encore Nathalie Yamb, militante suisse-camerounaise, membre du parti d'opposition ivoirien Lider (Liberté et Démocratie pour la République). N'est-ce pas un décor assez subtil ? La popularité oblige !

Si ces faits retenus contre le célèbre chanteur malien s'avèrent réels, il peut encourir d'un (1) à cinq (5) ans d'emprisonnement au minimum. Car, la violence faite aux femmes ne serait plus perçue comme un délit mineur. Il y a de

quoi s'en réjouir. Et, un délit est puni qu'on soit une célébrité de la musique africaine et meilleur artiste de l'Afrique francophone ou un mendiant qui se couche le ventre affamé. Du moins, sous cet angle la vie n'est pas si injuste.

Etant donné qu'on doit « Donner à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César », d'après un vieux fabuleux adage, ce n'est pas l'affaire « Mamacita » qui fera l'exception même si cette dernière confirme la règle. Les violences à l'égard de tout être humain sont à combattre dans les sens et sur toutes les formes y compris celles à l'endroit de la gent féminine. Cependant, il ne faut pas qu'au nom d'une solidarité féminine soutenir aveuglement les femmes, même si ces dernières sont dans l'erreur. Il faut que la femme soit sincère avec ses autres jeunes sœurs.

Quel qu'en soit le degré de l'aveuglement de l'amour ou du niveau de la dépendance affective dans un couple, la responsabilité est partagée. Il faut qu'on apprenne aux sœurs d'être un tant soit peu responsables dans la vie. Nous sommes à une époque où des féministes pullulent et que chacun exprime ses envies. Est-ce que la femme est si faible ? C'est drôle qu'en sept ans de vie à deux, « Mamacita » subit toutes formes de violences sans dire mot, tout en s'affichant en public sous l'apparence « Madame toute heureuse 2.0 »



Mamacita & Sidiki Diabaté

avec « l'enfant béni du Mali » Sidiki Diabaté. L'apparence est une drogue.

La femme est-elle dépourvue de la raison ?

C'est évident, Mariam Sow serait la seule victime, et n'est exposée à aucune correction. C'est ainsi qu'à notre époque l'émancipation de la femme stagne avec une dose de refus de toute responsabilité de la part de la gent féminine. « Tout change et nous devons vivre avec notre temps », cette citation de l'écrivain Seydou Badian est d'actualité.

Il est temps de dire à la femme qu'elle doit vivre avec son temps. C'est à l'époque coloniale que nos ancêtres pouvaient battre nos grands-mères pour un non ou un oui et ces dernières n'ont le choix que de rester. C'est à l'époque adamique que l'objectif ultime dans la vie d'une femme est le mariage et porter des enfants ou la vie à deux est une fin en soi. C'est à l'époque ancienne qui ne dit pas son nom que l'homme est l'avenir de la femme (elle compte sur le mari pour tout, même pour respirer). A notre époque, sinon la

présente génération avec l'explosion numérique, la femme a des responsabilités autant que l'homme. Cette génération où tout se résume à internet et aux réseaux sociaux, la femme doit penser avec sa tête et non ses émotions. A l'ère du numérique, tout ne se résume pas à vivre avec un homme violent et de compter sur un « messie » pour qu'il change. Non, tout change. Il faut oser bousculer la femme, lui dire des vérités et arrêter de cautionner ses « foutaises ». La femme est-elle dépourvue de la raison ? La femme actuelle n'a pas besoin qu'on la caresse dans le sens du poil. Autant la vérité peut blesser mais elle ne tue pas.

L'affaire « Mamacita » est assez délicate. Aucune affaire ne doit être considérée de façon générale, tout est cas par cas. Néanmoins, il faut que les femmes tout comme les hommes y apprennent des leçons de vie. Aux autres affaires « Mamacita » à venir, loin d'être un souhait, tout acte mérite des réflexions. La vie est un choix mesdames et messieurs.

Nadia Edodji

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com
 Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

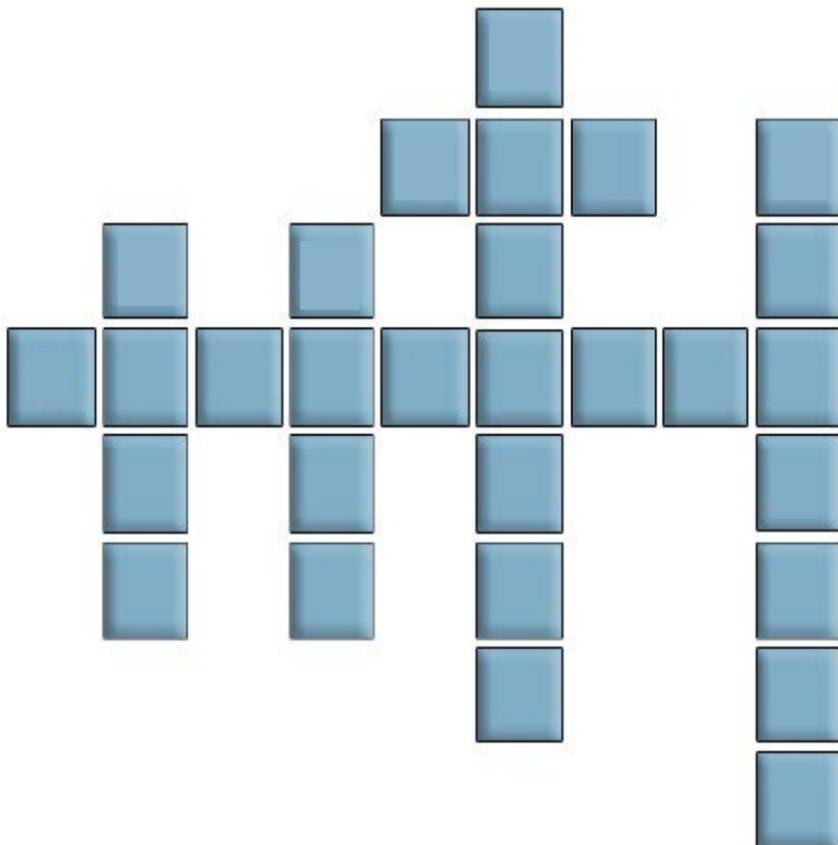
PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 28 /9/ au 5 /10/ 2020

3E ARRONDISSEMENT	Bd.13 Janv.	22 21 52 77
HANOUCOPE	Imm. Kanal FM.	22 21 01 15
CHÂTEAU - D'EAU	BE	22 21 57 51
DES APOTRES	Akodesséwa	7045 38 05
ADJOLOLO	58, Rue F. Joseph	22 21 05 13
AVE MARIA	CHU Tokoin	22 22 33 01
GBOSSIME	Gbossimé	2222 50 50
STE MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
N.D. de la TRINITE	Super Taco	22 21 27 80
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
AEROPORT	Aéroport SITO	22 26 21 22
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
THERYA	Mangotigomé	22 61 56 52
FIDELIA	Bè-Kpota	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
BETHEL	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
MATHILDA	Lomégan	22 51 15 34
EL SHADAI	ESTAO	22 51 44 25
ENOULI	Agbalépédogan	22 25 90 68
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
VOLONTAS DEI	Avédji	70 42 23 60
BETANIA	Totsi-Glenkomé	96 80 10 11
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
NABINE	Agoè Anomé	93 36 26 26
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
SATIS	Koshiga	70 44 85 17
DENIS	Agoè Kové	70 12 35 85
A DIEU LA GLOIRE	Légbassito	93 26 36 00
ZONGO	Togblékopé	70 45 23 16
SANGUERA	Sanguéra	70 42 80 80
GANFAT	AGOE DALIKO	70 22 15 15
HYGEA	Baguida	99 27 36 36
LE DESTIN	Baguida	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Mots croisés



Complétez les cases suivantes pour retrouver les mots:
CRUISES, FLECHES, MOTS, DOMINIQUE

Photo du jour



J'ai fini de manger les deux poissons que ma mère a cachés dans la cuisine et à un moment donné elle me dit: " vas voir si les souris sont mortes "



TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



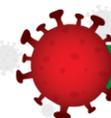
* Jours ouvrés



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19

Journée mondiale contre la rage 2020

Des organisations mutualisent leurs efforts pour éradiquer le mal d'ici 2030

Le lundi 28 septembre dernier était la journée mondiale de lutte contre la rage. En cette occasion, une initiative internationale a été suscitée afin de mettre fin à ce sérieux problème de santé à l'horizon 2030. Il s'agit du forum « tous unis contre la rage ».

Le forum « tous unis contre la rage » vise à progresser plus vite pour éliminer les décès dus à la rage transmise par les chiens, d'ici à 2030. Cette maladie tue encore une personne toutes les 9 minutes, et près de la moitié des décès concerne des enfants. Le forum, créé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), réunira des partenaires d'institutions gouvernementales, des secteurs de la santé humaine et de la santé animale, du secteur privé, de la société civile ainsi que de la recherche et des milieux universitaires. Il vise à déterminer plus précisément quels sont les travaux à mener dans les domaines des politiques

et de la recherche et à améliorer la coordination (y compris la mobilisation des ressources) et l'échange d'informations entre les partenaires. « Nous ne pouvons éliminer la rage humaine qu'en luttant mieux contre la rage canine et en améliorant sensiblement l'accès au traitement et aux soins, en particulier dans les catégories pauvres et marginalisées de la population qui souffrent le plus de cette horrible maladie. », a déclaré Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. La FAO, l'OIE et l'OMS tiennent à mettre réellement en œuvre le principe « Un monde, une santé », selon lequel les politiques doivent allier les interventions en matière de santé humaine, de santé animale et de salubrité de l'environnement. Dans le

cas de la rage, cela signifie qu'il faut investir de manière coordonnée en faveur de la vaccination de masse des chiens en tant qu'initiative de santé publique et améliorer la surveillance et la collecte de données, ainsi que la sensibilisation des communautés, et garantir l'accès à un traitement abordable contre la rage humaine.

Le Dr Qu Dongyu, directeur général de la FAO, a dit : « Bien que la pandémie de maladie à coronavirus entraîne pour nous tous des difficultés sans précédent, nous pouvons et nous devons faire de ce désavantage un avantage. Nous avons aujourd'hui la possibilité de renforcer la collaboration suivant le principe « Un monde, une santé » et la coopération régionale, afin d'améliorer les systèmes de santé et la surveillance pour les



animaux. La collaboration dans la lutte contre la rage est un excellent moyen de mettre ces idées en pratique. » Jusqu'à 99 % des cas de rage humaine sont dus à des morsures de chiens, et la lutte contre la rage est considérée comme un « modèle » pour améliorer la lutte contre les zoonoses de façon plus générale. Toutefois, les investissements en faveur de la vaccination des chiens, de la surveillance de la rage et des systèmes de surveillance restent faibles dans la plupart des pays où il y a des cas de rage.

Le Dr Monique Eloit, directrice générale de l'OIE, a souligné la nécessité de collaborer pour lutter contre la rage : « C'est une maladie que nous pouvons vaincre, mais plusieurs solutions

sont possibles. Nous devons collaborer dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale et avec les communautés touchées. Ainsi, nous pourrions éliminer la maladie tout en bâtissant des systèmes plus solides pour détecter et combattre d'autres maladies. »

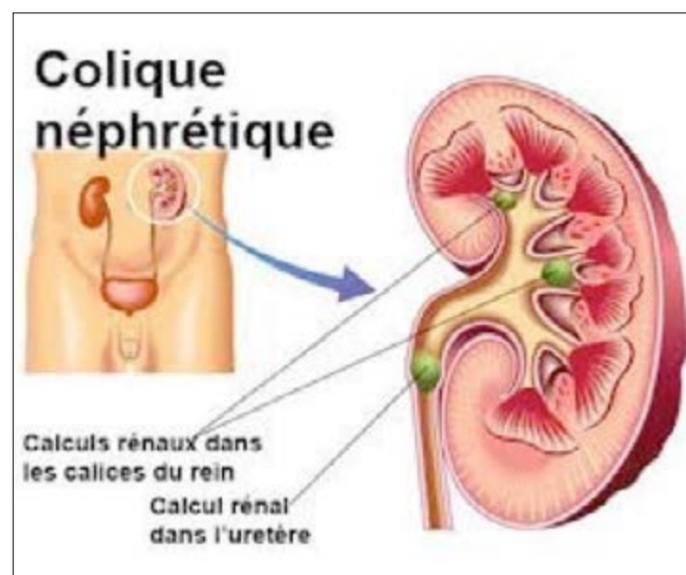
La recherche scientifique et les données de terrain montrent que les campagnes de vaccination de masse des chiens couvrant 70 % de la population canine à risque peuvent conférer une immunité collective contre la rage et sont le seul vrai moyen d'interrompre le cycle infectieux entre l'animal et l'homme. Cela peut réduire sensiblement le nombre de décès causés par la rage humaine.

Edem Dadzie

Colique néphrétique

Un blocage qui risque à long terme d'abîmer le rein

À quoi est due la colique néphrétique, un problème de santé publique qui engendre une douleur indescriptible depuis le dos jusqu'aux organes génitaux ? L'article qui suit vous dit tout sur le mal et surtout les précautions à prendre face aux signes annonciateurs.



Une douleur caractéristique
La douleur démarre dans le dos, sous les côtes. Pour localiser la zone : « Imaginez un point dans le dos, en regard de votre nombril et remontez 20 cm au-dessus ». Cette douleur très violente, « probablement l'une des plus importantes que peut ressentir l'organisme », monte en intensité puis baisse et repart de plus belle, pendant « de longues minutes ». Elle

se déplace également vers l'abdomen et descend au niveau des organes génitaux.

Pression excessive et blocage du rein

Tout s'explique par le blocage du rein. « L'un des deux canaux qui relient le rein à la vessie (les uretères) est bouché par un obstacle. L'urine ne peut plus s'écouler. Le rein gonfle et la pression monte. C'est cette pression qui fait mal ».

Un calcul le plus souvent en cause

Dans 80 % des cas, l'obstacle qui bouche l'uretère est un calcul, une sorte de petit caillou souvent composé de cristaux de calcium. Dans des situations plus rares, il s'agit non pas d'un calcul, mais d'un caillot sanguin, d'une tumeur ou d'un rétrécissement anormal du canal urinaire.

Une véritable urgence médicale

Dans tous les cas, la colique néphrétique doit être traitée en urgence. « Le blocage risque à long terme d'abîmer le rein ». Le choix d'opérer le patient, ou pas, se fait en fonction de trois critères :

La fièvre : c'est un symptôme primordial, signe d'une infection du rein. « Le risque de septicémie est élevé. C'est une urgence vitale ».

Le patient n'a qu'un seul rein : là encore, il faut intervenir très rapidement. Le blocage de ce rein unique met en danger la vie du patient.

La douleur est trop intense : lorsqu'elle résiste à tout médicament, cette douleur doit être soulagée le plus rapidement possible.

Des signes de

complications: une opération pour drainer le rein

En présence de l'une ou l'autre de ces complications, le patient doit être opéré. L'intervention consiste à drainer le rein. Sous anesthésie générale, et en passant par les voies naturelles, le chirurgien introduit dans l'uretère une « sonde double J » (ses deux extrémités sont en forme de J) qui va permettre à l'urine de s'évacuer. La douleur disparaît instantanément.

« Le calcul est laissé en place. Il sera retiré plus tard en même temps que le drain, c'est-à-dire dans les trois à quatre semaines qui suivent la pose de la sonde double J. Dans l'absolu, on pourrait attendre plusieurs mois, mais la sonde peut être à l'origine de douleurs et de spasmes de la vessie, donc d'une certaine intolérance. C'est pourquoi on préfère ne pas trop attendre ».

Pas de complications : un médicament suffit

Si le patient n'est pas dans une situation d'urgence absolue, un traitement à base d'anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS) va calmer la douleur. « Les AINS agissent

en ralentissant la production d'urine, ce qui laisse au rein le temps de se vider tout doucement. Dès que le rein se dégonfle, le patient ressent un soulagement dans les vingt minutes ». Le traitement peut être administré en injection aux urgences de l'hôpital, avec un relais par voie orale dès le retour à domicile.

Le traitement par AINS ne doit pas être poursuivi plus de deux-trois jours car les AINS sont toxiques pour le rein lui-même. Ils sont d'ailleurs contre-indiqués chez les personnes dont la fonction rénale est altérée. Dans ce cas, on a recours aux antalgiques classiques (paracétamol ou morphine) pour calmer la douleur. Mais l'efficacité est moindre que celle des anti-inflammatoires. De son côté, la nature donne un petit coup de pouce. L'uretère va naturellement se dilater, jusqu'à pratiquement doubler son diamètre, pour permettre au calcul de passer. Dans 70 % des cas, le « caillou » est évacué naturellement.

Expert : Pr Olivier Traxer, urologue à l'hôpital Tenon (Paris) et membre du comité lithiase de l'Association française d'urologie

Covid-19 au Togo

«Pour la levée des restrictions, chaque secteur doit s'organiser», explique le colonel Djibril Mohaman

Le Togo devra à un moment donné lever les restrictions qui pèsent toujours sur certains secteurs d'activités de notre pays à cause de la menace du coronavirus. Mais avant cela, il faut que chaque secteur s'organise. C'est ce que préconise le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordonnateur du Comité national de la gestion de la riposte contre la Covid-19 (CNGR-Covid-19).

Il y a quelques mois, nos autorités sur la base de certaines évolutions positives ont décidé de lever progressivement et prudemment certaines restrictions. Même si dans l'ensemble les choses se déroulent bien, il a fallu restreindre à nouveau les libertés dans certaines localités à cause de la résurgence inquiétante de nouveaux cas. La leçon que l'on en tire, est que la levée des restrictions doit se faire avec beaucoup de précautions.

Ainsi, dans la logique de la levée prochaine des restrictions dans plusieurs autres secteurs, le coordinateur de la riposte

demande aux entreprises et autres institutions concernées de prendre leurs responsabilités. « Ce n'est pas à la coordination de venir réorganiser les activités dans ces secteurs », précise le professeur-colonel Djibril Mohaman. Le médecin appelle donc certains secteurs comme celui du tourisme à trouver rapidement des pistes de solutions pour une reprise résiliente et sûre. Il faut préciser que ce secteur est particulièrement touché par la crise. Les hôtels sont pratiquement fermés, avec une bonne partie des employés au chômage technique.

Les restrictions liées aux

voyages handicapent sérieusement l'écllosion du tourisme. Cela a d'ailleurs poussé les autorités en charge du secteur tant au niveau national qu'international à appeler au développement d'un tourisme local. Les promoteurs doivent donc faire preuve d'imagination. Dans certains secteurs, la prise de mesures de réadaptation est bien avancée selon la coordination nationale de la gestion de la riposte. C'est par exemple le secteur du sport où la reprise des différentes compétitions est imminente. À ce niveau, les acteurs réfléchissent à comment



Professeur-colonel Djibril Mohaman

faire autrement l'Education physique et sportive (EPS) dans les écoles. Dans le secteur de l'éducation, selon le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Affoh Atchaa-Dédji, l'on s'achemine vers une rentrée scolaire qui

ne sera pas « normale ». Au niveau du secteur des cultes, l'on expérimente depuis quelques semaines, une ouverture progressive. Tous les autres secteurs devront aussi s'organiser chacun de son côté.

Edem Dadzie

Lutte contre le paludisme au Togo

Le comité local de la Kéran travaille sur la campagne 2020 de distribution des moustiquaires

Les membres du Comité local d'organisation (CLO) de la campagne 2020 de distribution des moustiquaires à imprégnation durable ont effectué une séance de travail le mercredi 30 septembre à Kantè.



Photo de famille du CLO lors de la séance de travail

Le paludisme continue d'être un souci majeur et un lourd fardeau pour les populations malgré les efforts consentis par le gouvernement togolais et ses partenaires dans le but de relever les défis de la réduction de la transmission par le contrôle des vecteurs de

cette maladie. Cette rencontre, présidée par le préfet de la localité et premier responsable du CLO, Douti N'Sarma Mabiba, était une occasion pour tous les membres d'échanger sur les voies et moyens pouvant leur permettre de réussir efficacement cette mission d'avant,

pendant et après cette campagne de distribution des moustiquaires à imprégnation dans la préfecture. Le contexte et la justification de ladite campagne ont été présentés par le directeur préfectoral de la santé, le docteur Kangni-Zovoïn Assiongbonvi.

Sur les besoins, rapporte l'Agence togolaise de presse (Atop) de 6.445.650 moustiquaires estimées pour 9.760.887 togolais, environ 92.065 moustiquaires seront mises à disposition pour satisfaire la population de la Kéran estimée à près de 150.652 habitants.

Le préfet Douti N'Sarma Mabiba a invité les autres membres du comité et particulièrement les maires, les chefs traditionnels ainsi que tous les comités de développement à la base à mettre à profit leur implication pour la réussite de cette campagne.

Le CLO-Kéran (comptant 17 membres) mis en place par note de service N°141/2019/MSPH/CAB/SG/DGAS/DLMPSP/PNLP du 10 mai 2019, aura pour missions d'assurer la sensibilisation et la mobilisation sociale de toutes les autorités locales et de toute la population avant, pendant et après la campagne et de rendre disponibles les moustiquaires du chef-lieu de préfecture jusque dans les formations sanitaires de tous les villages et quartiers pour la distribution à tous les ménages.

Attipoe Edem Kodjo



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE



BLACK LIVES MATTER Une colère noire

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux
et en édition digitale pour seulement

1€

www.jeuneafrique.com

